

## **Le point sur les secteurs entres autres :**

### Le Musée municipal :

L'action revendicative de **Force Ouvrière** paie, en particulier, dans ce secteur où nous sommes très implantés. Trois créations de poste sont envisagées au sein du services médiatrices et 2 pour l'accueil gardiennage.

Ces points seront abordés lors de la rencontre **FO / Municipalité** du 28 janvier.

Rappelons que la résorption de l'emploi précaire est le cheval de bataille de **FO** et le restera tout au long de l'année 2011, ceci sera inscrit noir sur blanc sur notre cahier de revendications ainsi que la participation de l'employeur à la cotisation mutuelle et la revalorisation de la prime annuelle.

### La DAS (Direction des Agents de Service) :

**Force Ouvrière** reste très vigilant quant à la mise en place de la pause méridienne sur les sites pilotes, notre soucis premier est de veiller à ce que les agents ne soient pas floués et que leurs demandes soient entendues. De plus nous avons demandé à obtenir les résultats des analyses sociologiques qui se sont tenues sur les sites pilotes.

En outre nous serons très attentifs à ce que les postes occupés actuellement par nos collègues de la cuisine centrale (fermé jusqu'en juillet pour travaux) soient pourvus, tout comme les 18 postes que la DAS devait recruter pour octobre 2010.

*Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre camarade Brigitte KOTHE à repris du service à **FO** dans le cadre de la Commission des ATSEM avec notre camarade Djamila BASSI.*

*Vous pouvez les contacter au 01 55 84 41 45.*

### La Petite Enfance :

Compte rendu de la réunion Petite Enfance / Municipalité / Syndicats du 9 novembre 2010 :

Pour **FO** étaient présentes : Sabah BENAÏRED, Malika MEZAHM. La municipalité était représentée par Nadia GHASSAB et Christophe MEZERETTE.

Le recrutement et la formation à la Petite Enfance ont été abordés, la difficulté de recruter des professionnelles est réelle. Il est clair que le volant de remplaçantes est insuffisant (14 agents). Il a été question de la V.A.E. en particulier du refus élevé des demandes de stages liés aux V.A.E. plus globalement sur les stages des professionnelles déjà en poste. Une interrogation a été formulé sur les capacités du CNFPT de répondre aux besoins de la collectivité et sur la prise en compte de celui-ci à répondre aux besoins de la mairie de Saint-Denis.

## **Réforme de la catégorie B : Les techniciens territoriaux.**

Les décrets concernant le nouveau cadre d'emplois qui fusionne les contrôleurs de travaux et les techniciens supérieurs sont parus au journal officiel de novembre 2010 (Décret 2010-1357 du 9 novembre 2010). Le cadre d'emplois des techniciens territoriaux est désormais composé de 3 cadres :

- **Technicien**                      -**Technicien principal 2ème classe**                      - **Technicien principal 1ère classe**

4 syndicats ont signé ce mauvais accord (CFDT,UNSA,CFTC et CGC).

La fusion conduit à une uniformisation et à une polyvalence accrue des missions. La grille indiciaire est très en deçà de nos revendications et s'accompagne d'un allongement de la durée de carrière.

Exemple : indice en début de carrière : 310 points ( contre 297 soit + 13 pts) et indice en fin de carrière : 562 (+48 pts), c'est vraiment une pacotille.

Nous revendiquons la revalorisation indiciaire conséquente déjà au moins de 60 pts (60 pts d'indice pour tous), nous revendiquons aussi une véritable reconnaissance des qualifications et des déro